

CONSULTATION ÉCRITE

Demande de démolition de l'immeuble – 504, chemin Monk

504, chemin Monk



Résidence au 504, chemin Monk
par la demande de démolition

Consultation écrite

Le Comité d'étude de la demande de démolition se prononcera sur la demande d'autorisation de démolition lors d'une séance le mardi, 19 janvier 2021 à 19h00, en visioconférence.

En vertu de l'arrêté ministériel no 2020-049 du 4 juillet 2020, toute procédure qui implique le déplacement ou le rassemble de citoyens peut être remplacée par une consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public.

Toute personne peut transmettre son opposition, ses commentaires ou ses questions par écrit relativement à la demande de démolition no 2021-01 jusqu'au 19 janvier 2021 de la manière suivante :

- Par la poste à la Mairie d'arrondissement L'Île-Bizard-Sainte-Genève 350, montée de l'Église, L'Île-Bizard (Québec), H9C 1G9
- Par courriel au : consultation-ecrite.arr-ibsg@montreal.ca

Si la demande est transmise par courrier, elle doit être obligatoirement reçue à l'adresse mentionnée au plus tard le 19 janvier 2021 pour être considérée, et ce, indépendamment des délais postaux.

Toute personne adressant un commentaire ou une question doit s'identifier avec son nom, son adresse ainsi qu'un numéro de téléphone ou une adresse courriel et le sujet afin qu'il soit possible de la contacter.

Les réponses aux questions reçues seront transmises avant le traitement de la demande de démolition.

DESCRIPTION DU PROJET

Demande de démolition de l'immeuble – 504, chemin Monk

EMPLACEMENT DU SECTEUR VISÉ

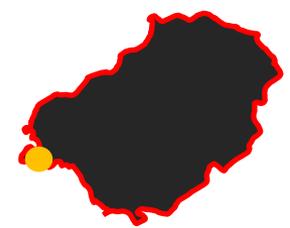
504, chemin Monk

Club de golf
Elmridge

Club de golf
Royal Montréal

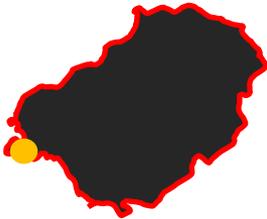
Pointe Théorêt

Village de L'Île-Bizard



EMPLACEMENT DU SITE VISÉ

504, chemin Monk



BÂTIMENT VISÉ PAR LA DEMANDE

504, chemin Monk

Caractéristique du bâtiment visé

| | |
|--------------------------|------------------------|
| Date de construction : | 1915 |
| Style : | Maison à toit mansardé |
| Valeur patrimoniale : | Élevé |
| Valeur historique : | Élevé |
| Conservation originale : | Bonne |
| Condition : | Mauvaise |

Détails architecturaux :

- Plan rectangulaire;
- Toit mansardé à deux versants;
- Brisis galbé;
- Espace habitable sur un étage et demi;
- Rez-de-chaussée généralement près du sol;
- Revêtement en clin horizontal;
- Recouvre de la toiture en bardeau d'asphalte;
- Organisation de la façade disposée de façon symétrique;
- Galerie avant sur toute la largeur de la façade

Historique des modifications extérieures du bâtiment :

- Aucune modification majeure



2007



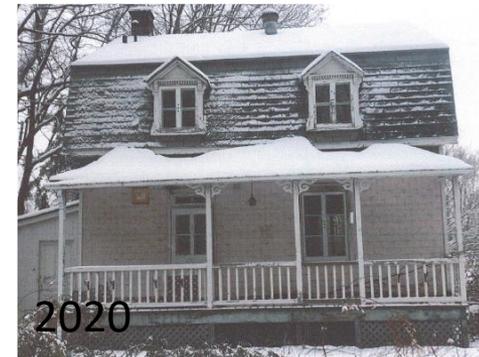
2008

2008/05/29



2016

2016/05/29



2020

BÂTIMENT VISÉ PAR LA DEMANDE

504, chemin Monk



Photos 2020

CARACTÉRISATION DU MILIEU ENVIRONNANT

504, chemin Monk



471, chemin Monk

Année de construction : 1890

Fonction : Résidentielle

Nombre d'étage : 1 1/2

Style : Maison mansardée

Caractéristiques :

- Toiture en mansarde
- Clin horizontal
- Lucarnes

Protection : Aucune



495, chemin Monk

Année de construction : 2001

Fonction : Résidentielle

Nombre d'étage : 2

Style : Cottage d'inspiration manoir

Autres :

- Toiture en croupe
- Maçonnerie
- Jeu de volume

Protection : Aucune



447, chemin Monk

Année de construction : 1892

Fonction : Résidentielle

Nombre d'étage : 1

Style : Maison québécoise

Autres :

- Toiture à deux versants
- Brique
- Galerie avant
- Symétrique

Protection : Aucune

PROGRAMME DE RÉUTILISATION DU SOL

Demande de démolition de l'immeuble – 504, chemin Monk

Nouvelle résidence proposée

